

Cabinet du Président

Bruno QUIVY, Directeur de cabinet

dircab@cc-golfedesainttropez.fr

04 94 55 70 30

Monsieur le Premier ministre

Hôtel Matignon

57 rue de Varenne

75 007 Paris

Nos réf. : VM/DB/BQ/KC 2020 - 2920

Cogolin, le **03 NOV. 2020**

Monsieur le Premier ministre,

La France connaît depuis vendredi 30 octobre une nouvelle phase de confinement. La propagation du virus est incontrôlable, c'est un fait indiscutable et il était nécessaire et indispensable de prendre toutes les décisions qui s'imposaient pour protéger notre population.

Cependant, si les Français ont su, parfois dans la douleur et l'incompréhension, mais souvent avec devoir et responsabilité bouleverser leurs habitudes et adapter leur mode de vie, les mesures que vous venez de prendre avec votre gouvernement ont créé le sentiment le plus révoltant et le plus dangereux dans une société, le sentiment d'injustice.

Nos fleuristes, nos libraires, la majorité de nos commerçants doivent fermer. Ces petites boutiques souvent à taille humaine dans lesquelles « deux ou trois » clients se côtoient. Et dans le même temps, les grandes enseignes nationales et internationales peuvent elles, quasiment sans restriction, ouvrir et travailler.

Qui peut se sentir moins en sécurité sanitaire dans son magasin de proximité que dans ces grandes enseignes ? Si ces grands groupes ont su trouver l'oreille attentive de nos dirigeants, pourquoi nos petits commerçants ont, eux, été simplement oubliés ? Cela leur semble injuste, et disons-le, cela est injuste.

Une fois de plus, une règle nationale a été décidée. Une règle qui s'applique aux métropoles de plusieurs centaines de milliers d'habitants, une règle qui s'applique à nos petites et moyennes communes, la même règle qui s'applique à nos villages ruraux.

Soit le confinement est réel, court et efficace. Soit vous ne confinez pas les Français et en acceptez les conséquences. Mais cet entre-deux que vous avez instauré ne sera probablement pas suffisant pour faire reculer l'épidémie et ne fait que nous exposer au risque de le voir se prolonger bien au-delà de début décembre. Et ça, beaucoup ne s'en remettront pas. A vouloir courir deux lièvres à la fois vous allez perdre la proie.

Monsieur le Premier ministre, par votre carrière, vous êtes un homme de terrain, de territoire.

Vous ne pouvez, vous ne devez ignorer que les règles que vous avez décidées ne sont pas justes.

Vous devez écouter la voix des maires qui demeurent les élus le plus connectés à la réalité du quotidien.

Certains de mes confrères ont pris ces derniers jours des arrêtés pour autoriser l'ouverture de leurs commerces de proximité afin de rétablir l'équité entre commerçants. Si nous savons très bien que ces arrêtés n'ont aucune valeur ni fondement juridique, qu'ils seront très rapidement cassés par le tribunal administratif et que cela équivaut plutôt à un coup de « com » au mieux, à un coup de pub au pire. Le fond est louable.

Je ne prendrai pas un tel arrêté pour ma commune, mais par la présente je tiens, comme nombre de mes pairs, à vous demander de réviser au plus vite votre position.

.../...

Les Français ont, à travers l'histoire, toujours répondu présent dans l'adversité, dans l'épreuve. La très grande majorité de nos concitoyens sont bien conscients de la nécessité d'adapter notre vie quotidienne pour faire reculer la maladie. Mais vous leur demandez aujourd'hui de mener un combat sans être unis. Et on ne gagne aucune bataille en étant divisés.

Dans sa dernière allocution, le Président de la République a dit que la France ne ferait pas le choix de sacrifier ses plus faibles. C'est pourtant aujourd'hui ce que bon nombre de commerçants et petits patrons ressentent.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma haute considération.

Vincent MORISSE,

Président,
Maire de Sainte-Maxime



Marc Etienne LANSADE

1^{er} Vice-président,
Maire de Cogolin

Anne-Marie WANIART

3^{ème} Vice-présidente,
Maire de Gassin

Monsieur Philippe LEONELLI

2^{ème} Vice-président,
Maire de Cavalaire

Alain BENEDETTO

4^{ème} Vice-président,
Maire de Grimaud

Bernard JOBERT

5^{ème} Vice-président
Maire de La Croix Valmer

Thomas DOMBRY

6^{ème} Vice-président,
Maire de La Garde-Freinet

Stéphane GADY

7^{ème} Vice-président,
Maire de La Mole

Laurent GIUBERGIA

8^{ème} Vice-président,
Maire du Plan de la Tour

Roland BRUNO

9^{ème} Vice-président,
Maire de Ramatuelle

Sylvie SIRI,

11^{ème} Vice-présidente,
1^{er} adjointe au Maire de Saint-Tropez

Jean PLENAT

10^{ème} Vice-président,
Maire de Rayol-Canadel sur Mer